



9 d'un coup !

Roissy, le 4 mai 2009 - Bureau Central - n°24/09

Lors de la session du Comité d'Etablissement du Commercial France qui s'est tenue le 30 avril dernier, la Direction a annoncé la fermeture de 9 agences Air France. Ces fermetures sont de deux ordres. 6 concernent des agences « isolées » : Annecy, Cannes, Dijon, La Rochelle, Orléans et Tours ; 3 concernent des agences pour lesquelles l'activité va être transférée sur des comptoirs ventes en aéroport : Ajaccio, Mulhouse et Toulon. En tout, 48 salariés sont concernés directement par ces fermetures programmées. Elles devraient s'effectuer d'ici fin septembre 2009, date à laquelle un nouveau point sur les agences sera effectué.

La Direction justifie ces fermetures par : une forte baisse du marché « grand public », une activité de « servicing » (information, après-vente,...) en baisse constante depuis 18 mois, un marché affaire touché de plein fouet par la crise et l'absence de reprise à l'horizon.

Nous constatons que c'est la première fois qu'une décision d'une telle envergure est prise. D'autres agences ont été fermées, « au fil de l'eau », dans le passé, mais cette fois il s'agit d'un plan d'ensemble qui risque d'ailleurs, à en croire le nouveau point prévu en septembre, de se renouveler prochainement.

Nous constatons que cette décision, sous couvert de la crise internationale, ne rentre pas dans le cadre des mesures conjoncturelles d'adaptation. En effet, la Direction ne rouvrira pas les agences une fois la crise passée, il s'agit donc bien de mesures structurelles, au caractère définitif.

Nous constatons que cette décision tombe alors que nous sommes en fin de vie de l'accord triennal de gestion de l'emploi (ATGPE) et en cours de négociations d'un nouvel accord applicable à compter de juillet prochain. Ceci veut dire que les négociations en cours auront un impact immédiat sur les personnels concernés, puisque les conditions de leur mobilité professionnelle et/ou géographique seront définies à l'issue de la conclusion de l'accord (s'il est vraiment conclu). Nous sommes donc en plein flou sur les conditions dans lesquelles les salariés vont être traités dans le cadre de ces fermetures.

Nous condamnons d'ores et déjà ces fermetures, la façon dont elles sont annoncées, les conséquences qu'elles impliquent par rapport à des salariés qui sont dévoués au développement de leur agence et qui ne sont pas responsables de la crise que traverse notamment le transport aérien.

Nous condamnons également ce que nous soupçonnons être un nouveau mode de gestion sociale de l'entreprise et donc toute tentative de se servir de la crise pour stopper des activités ! Ce qui se passe pour les agences pourrait se passer n'importe où dans l'entreprise !

Nous défendrons ces salariés, leur emploi, leurs conditions de vie, c'est notre engagement, c'est notre objectif !

Pour le SG.FO.AF

Patrick HUREL